



COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS
COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME



CommDH/Speech(2009)8

Cérémonie à l'occasion du 60^e anniversaire

Discours de

Thomas Hammarberg

Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Strasbourg, Palais de la musique et des congrès

1^{er} octobre 2009

J'appartiens à la génération, née pendant la seconde guerre mondiale, qui a grandi sur les cendres de cette catastrophe. Nous avons appris que la Paix n'allait pas de soi : il fallait la construire. La Paix exigeait l'unité de l'Europe. La Paix exigeait le respect de chaque individu. « Plus jamais ça ! », telle était notre ferme volonté – tel était notre espoir.

Heureusement, des responsables politiques ont eu la vision et le courage nécessaires pour entreprendre l'édification de la nouvelle Europe. Le Conseil de l'Europe a été la première concrétisation de ce rêve. La démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit ont été dès l'origine au cœur de sa mission.

Le Conseil de l'Europe a adopté la première convention internationale juridiquement contraignante sur les droits de l'homme. Il a mis en place des procédures pour faire en sorte que les normes contenues dans ce texte fondamental et d'autres traités qui l'ont suivi soient respectées dans la pratique. La création de la Cour des droits de l'homme a été un tournant décisif. La Charte des droits sociaux a marqué une nouvelle avancée.

Les normes ainsi adoptées ont été mises à l'épreuve dans des situations de crise. La défense de la démocratie en Grèce a démontré que le Conseil ne se contentait pas de belles paroles. Quand le rideau de fer est tombé, il y a vingt ans, il est apparu comme une évidence que les nouvelles démocraties étaient appelées à le rejoindre.

A l'occasion de ce 60^e anniversaire, nous ne devons pas seulement faire le bilan de ce que notre Organisation a accompli, mais aussi réfléchir à tout ce qui reste à faire. En effet, des problèmes structurels graves font toujours obstacle à la pleine réalisation des droits de l'homme.

Parmi les Européens, il y a encore des personnes délaissées ou marginalisées, des personnes qui ont perdu leur foyer, qui n'ont pas accès aux conseils juridiques faute de contacts ou de moyens, qui se heurtent à des barrières linguistiques lorsqu'elles veulent demander de l'aide.

Des personnes qui sont opprimées ou qui, craignant d'être exposées, vivent dans la clandestinité, qui sont isolées en raison d'un handicap, qui ont tout perdu et sont trop fragiles pour prendre un nouveau départ, des personnes qui subissent diverses formes d'intolérance, de discrimination ou de violence ou sont victimes de la traite des êtres humains.

Des personnes qui vivent dans des conditions inhumaines, qui risquent leur vie pour découvrir et révéler la vérité, qui fuient la guerre et la pauvreté et frappent à nos portes dans l'espoir d'une vie meilleure.

Le défi est encore devant nous : comment garantir à toute personne sur notre continent l'exercice effectif de ses droits ?

Le développement d'une société où règne la justice requiert un ensemble de conditions difficiles à réunir : il faut une volonté politique, un soutien populaire et des ressources. Il faut une législation inspirée par les principes des droits de l'homme, un appareil judiciaire compétent et intègre, une police disciplinée, un mécanisme de contrôle indépendant, une culture politique réformatrice et ouverte à la critique. Et il faut oser continuer à rêver.

Notre priorité à tous doit être de permettre à chacun de jouir de l'égalité d'accès aux droits. Continuons donc à œuvrer ensemble afin que l'égalité en droits et en dignité de tout être

humain soit pleinement respectée et que nul en Europe ne se voie privé de la protection de ses droits.

En soixante ans, le Conseil de l'Europe a grandement contribué à construire un continent où les conflits se règlent par le dialogue, où les injustices se réparent au moyen de normes et de procédures communes, aptes à garantir les droits de l'individu. Ces avancées ont fait naître bien des espoirs.

Des espoirs que nous devons maintenant transmettre aux nouvelles générations en même temps que les moyens et les capacités de défendre les vraies valeurs européennes.